



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS
Commune de POMEROLS

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 08 OCTOBRE 2020 A 18H30

L'an deux mille vingt, le 08 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Le Maire, Laurent DURBAN à la salle du conseil municipal de la Mairie de Pomerols.

Présents :

Mrs Mickael DERRIEUX, Laurent DURBAN, Bernard ICHÉ, Jean-Louis LAUX, Franck LERICHE, Gérard ORTIZ, Christian RIBEIRO, Claude STEKELOROM.

Mmes Céline CAPDIVILA, Fabienne FABRE, Marie-Aimée POMAREDE, Sylvie SALVADOR, Catherine RAMOUILLET, Nelly SORLI, Marie-Line THIEULES.

Absente :

Angelica LE-GOFF

Procuration :

M. Thierry SICARD a donné procuration à Mme Céline CAPDIVILA

Mme Ana BAYONA a donné procuration à M. Mickael DERRIEUX.

M. le Maire propose de nommer Mme Céline CAPDIVILA comme secrétaire de séance.

M. le Maire met au vote le PV de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2020: **Adoption à l'unanimité.**

Concernant l'ordre du jour de ce conseil, sur le point 4, il était indiqué : modification du tableau d'effectif. Il est supprimé car il n'est finalement pas nécessaire de bouger l'effectif (une ATSEM va être recrutée en janvier 2021 et ce poste est vacant sur le tableau des effectifs).

Par contre M. Le Maire demande à rajouter une délibération concernant la piste de VTT pour l'agglomération Hérault Méditerranée qui passe par Pomérols.

I – Remise en état de 2 chemins ruraux – demande de subvention FAIC 2020

Demande de subvention au département pour l'entretien de 2 chemins ruraux : le chemin du Donaro et le chemin de Fon des Saules.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

II– Subventions aux associations

M. le Maire énumère une à une les associations qui bénéficient de subventions de la part de la commune.

M. le Maire demande si un des conseillers fait partie du bureau d'une de ces associations (dans ce cas là, il sort de la pièce quand on procède au vote de celle-ci).

Mme Catherine RAMOUILLET est secrétaire de l'association « des Chats Libres »

✓ Comité de la F.N.A.C.A :	400 €
✓ FOYER RURAL :	3 000 €
✓ 3 POMMES D'OR :	1 500 €
✓ Syndicat des chasseurs de Pomerols :	700 €
✓ Jeunes Sapeurs Pompiers :	500 €

✓ Atelier de Peinture sur soie :	500 €
✓ Atelier Théâtre Pomérolais :	1 200 €
✓ Si Pomérols m'était conté :	500 €
✓ Pétanque Pomerolaise :	700 €
✓ Tempomérols :	900 €
✓ Tennis club Florensac Pomerols :	1 600 €
✓ Le Club du Noble Art :	300 €

M. le Maire demande à Mme RAMOUILLET de sortir de la salle

✓ Les chats libres Pomérolais :	500 €
---------------------------------	-------

Cette subvention est mise au vote en l'absence de Mme RAMOUILLET : **Adoption à l'unanimité.**

Concernant la Pétanque, en plus des 700 €, il y avait une facture de 168 € pour l'organisation des Championnat de l'Hérault de Pétanque.

M. le Maire propose de voter l'ensemble des subventions : **Adoption à l'unanimité.**

III- Virements de Crédits pour l'exercice 2020 des Budgets : Général et Lotissement : décisions modificatives N°s 1.

M. le Maire propose de voter l'ensemble des subventions : **Adoption à l'unanimité.**

IV- Circuit VTT

Le conseil doit délibérer pour autoriser l'Agglo et les vététistes à utiliser le circuit VTT de la commune, c'est le chemin de Raubo faisses.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité.**

IV- Avis sur transfert de la compétence « PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la C.A.H.M

La gestion du PLU peut être basculée à l'Agglo.

M. le Maire fait procéder au vote : **refuser à l'unanimité.**

VI - Questions diverses

- Le Club de Boxe a demandé à acquérir un ring : coût 2500 € (achat effectué par la commune).
- Dépôt d'une nouvelle annonce pour recherche d'un médecin sur « REMPLAFRANCE ».
- Suite à la démission d'Antoine AMOROS, M. le Maire informe le conseil qu'il sera remplacé au SMETA par M. Franck LERICHE et que la délégation à la viticulture sera attribuée à M. Jean Louis LAUX
- Acquisition « Château des Demoiselles Fraise » : les personnes qui étaient intéressées ont trouvé un autre bien à acquérir.
- Dossier Mme REY : absence de Mme REY à la convocation au tribunal, repoussé au 14/10/20.
- Opération « 8000 arbres » lancée par le département : dossier déposé.
- Demande de mise à disposition demandée par un salarié du service technique
- Le CCAS de Pomérols s'est mis en relation avec la commune sinistrée de « TENDE » pour mettre en place une aide financière.

Ce conseil a été rapide parce qu'il y a des CAS COVID sur les communes avoisinantes. Il y a une très forte progression du Virus sur l'agglomération Hérault Méditerranée. M. le Maire demande la plus grande prudence.

La séance est levée à 19H00